Commune de
LANARVILY
❖❖❖❖❖
Canton de
LESNEVEN
❖❖❖❖❖
Département du
Finistère

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 029-212901003-20260115-1665-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 1665

L'an deux mille vingt-cinq le lundi 15 décembre 2025 à 20 heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de LANARVILY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur FRANQUES Xavier, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2025

Présents : FRANQUES Xavier, CHOPIN David, SALAÜN Christophe, LE ROY Patrick, TREGUER Arnaud, POLARD Anthony, BOEDOC Laëtitia
Excusés : PRIGENT Julie, GOBERVILLE, Carine CUEFF Valérie
Absent : LAFAY Jacques-Antoine
Secrétaire de séance : LE ROY Patrick

PLAN INTERCOMMUNAL DE SECURITE

Le PICS est un document d'organisation de la gestion de crise à l'échelle intercommunale. Il a pour vocation de faciliter l'entraide et la coordination intercommunale.

Le bureau communautaire a validé la liste des besoins préconisés dans le cadre d'une gestion de crise. Les communes financeront elles-mêmes les achats mais ceux-ci seront centralisés au niveau de la CLCL afin de faire un achat unique.

Le bureau communautaire s'est arrêté sur l'achat :

- 1 téléphone satellite par commune et un pour l'EPCI
- 2 VHF par commune et 3 pour l'EPCI
- Des lits picots
- Des couvertures polaires
- Des couvertures de survie

Il est demandé au Conseil municipal de valider l'achat des besoins déterminé dans le tableau joint.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'achat de :
- 0 téléphone satellite
- 2 VHF
- 5 lits picots
- 5 couvertures polaires
- 5 couvertures de survie

Vote :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré à Lanarvily,
Le 20 décembre 2025
Le Maire,
Xavier FRANQUES

MAIRIE DE LANARVILY 29